



Appel d'offres cybersécurité  
Fournisseur

19 Septembre 2023 // PRÉPARÉ PAR  
Laurent-David Beaulieu  
Étienne Brisson  
Pierre-Olivier Gagné





## Sommaire

L'ERAC Gaspésie est ravie d'annoncer le lancement d'un appel à projet unique qui vise à renforcer la cybersécurité au sein de votre entreprise. L'ERAC Gaspésie s'engage à soutenir la sécurité numérique de votre organisation en finançant la réalisation d'un diagnostic complet de cybersécurité.

## Clientèle cible

1. Entreprises à but lucratif d'un des secteurs suivants :
  - a. Construction
  - b. Manufacturier
  - c. Transformation
  - d. Distribution
  - e. Industriel
  - f. Tourisme
2. Avoir au minimum 5 employés à temps plein annuellement (5 ETP)
3. Être une entreprise sur le territoire de la Gaspésie administrative (MRC Haute Gaspésie, MRC Côte de Gaspé, MRC Rocher Percé, MRC Bonaventure ou MRC Avignon)

## Financement

L'ERAC Gaspésie finance l'exécution d'un diagnostic de cybersécurité en entreprise. Ceci inclut les activités suivantes :

- Visite en entreprise
- Rapport de diagnostic en cybersécurité
- Présentation du rapport
- Prise de données et récolte d'information



Le montant de l'aide est de 1 500\$ et sera accordé sous présentation de facture du diagnostic. Il sera de la responsabilité du fournisseur de service exécutant l'audit de séparer la facturation en 1 facture de 1 500\$ au nom de l'ERAC Gaspésie pour la partie couverte par ERAC Gaspésie et une seconde facture pour les frais supplémentaires dépassant l'aide financière offerte par l'ERAC Gaspésie au nom de l'entreprise auditée.

## Contenu du diagnostic

- Audit de la sécurité physique
- Audit de la sécurité réseau
- Audit de la sécurité de l'infrastructure des données
- Audit de la sécurité des postes et serveurs
- Diagnostic sur le respect des éléments en vigueur et à venir de la loi 25
- Recommandations et mesures à mettre en place pour le respect de la loi 25
- Liste d'améliorations chiffrées en heure de travail et priorisées
- Heures budgétaires à prévoir pour chaque amélioration





## Critères d'admissibilité

- L'entreprise doit faire partie de la clientèle cible
- L'auditeur ne peut être le fournisseur de services actuels de l'entreprise auditée
- La demande doit être envoyée via le formulaire web ci-dessous à l'ERAC Gaspésie
- La demande doit être acceptée par l'ERAC Gaspésie
- Le fournisseur de services d'audits doit figurer parmi la liste des fournisseurs accrédités par l'ERAC Gaspésie
- Le siège social de l'entreprise auditée doit être au Québec et avoir des activités en Gaspésie
- Les entreprises dont le siège social est gaspésien seront privilégiées
- L'entreprise auditée doit avoir un numéro d'entreprise du Québec
- Limite d'un diagnostic par entreprise
- La demande doit être envoyée avant le 1 mars 2024
- L'exécution des travaux doit être réalisée avant le 31 mars 2024



## Fournisseurs accrédités

Les fournisseurs accrédités sont les suivants :

	<b>ERSO informatique</b>	<b>Solution infomédia</b>	<b>Microage Rimouski</b>	<b>Idahys</b>
<b>Siteweb</b>	<a href="https://erso.ca/index.html">https://erso.ca/index.html</a>	<a href="https://solutioninfomedia.com/">https://solutioninfomedia.com/</a>	<a href="https://microage.ca/rimouski">https://microage.ca/rimouski</a>	<a href="https://idahys.com/">https://idahys.com/</a>
<b>Adresse</b>	📍 159 Boule...	📍 145 Avenu...	📍 494 Boule...	📍 6891 Aven...
<b>Téléphone</b>	(418) 368 5434	(418) 534-4450	(418) 723-6646	(450) 809-6685
<b>Courriel</b>	INFO@erso.ca	vente@soluti...	ppelletier@...	<a href="mailto:info@idahys.com">info@idahys.com</a>
<b>Logo</b>				

Il est de la responsabilité de l'entreprise audité de sélectionner et choisir son fournisseur de service pour réaliser le mandat.

Les fournisseurs souhaitant se faire accrédités doivent compléter le formulaire suivant <https://forms.gle/mzfteF5of5tvC1gGA> et faire parvenir les informations suivantes :

- Description de l'entreprise et de ses services offerts
- CV de chaque auditeur
- Portfolio ou exemples de réalisations en cybersécurité

Les deux (2) premiers diagnostics de cybersécurité devront être vérifiés et approuvés par l'ERAC Gaspésie. Tous les rapports d'audit doivent être envoyés à l'entreprise audité et à l'ERAC Gaspésie en copie carbone.

Le budget de la cohorte est fixé à 30 000\$ soit l'exécution de 20 audits.



## Coordonnées et dépôt de demande

Protéger votre entreprise contre les risques de cyberattaques est essentiel pour assurer la pérennité de vos opérations. Ne manquez pas cette opportunité unique d'améliorer votre cybersécurité grâce à l'ERAC Gaspésie. Bâtissons un environnement numérique plus sûr et plus robuste.

Pour soumettre votre demande compléter le formulaire suivant :

<https://my.weezevent.com/cohorte-cybersecurite>

Pour plus d'informations, veuillez consulter notre site web

<https://www.eracgaspesie.com/blogue/renforcez-la-cybersecurite-avec-lerac-gaspesie/> ou nous contacter directement aux informations ci-dessous.



**Pierre-Olivier Gagné**

418-868-5509

[pierre-olivier@eracgaspesie.com](mailto:pierre-olivier@eracgaspesie.com)